Etude relative au Schéma Directeur d'Aménagement urbain (SDAU) de l'aire métropolitaine du Grand Marrakech, Maroc

IPROconsult

Maître d'ouvrage :
Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Prestations :
Etude relative au Schéma Directeur d'Aménagement urbain (SDAU) de l'aire métropolitaine du Grand Marrakech

Partenaire :
ISA Internationales Stadtbauatelier GmbH

Période de réalisation :
2017 - 2020

Le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) du Grand Marrakech a pour objet d'identifier les enjeux actuels et d'établir des choix prospectifs stratégiques de développement et d'aménagement du Grand Marrakech à long terme (25 ans), en tenant compte de l'équilibre à préserver entre extension urbaine, voirie, activités économiques et agricoles et l'indispensable sauvegarde des sites de valeur naturelle, historique et patrimoniale.

Le SDAU contribuera essentiellement à dresser une image forte et un dessein fonctionnel clair pour la ville de Marrakech et son arrière-pays immédiat, ce qui facilitera la convergence des approches sectorielles et constituera une aide significative à la prise de décisions stratégiques.

Le projet comprenait les phases suivantes :

PHASE 1 : ANALYSE TERRITORIALE ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Cette phase comprenait un diagnostic exhaustif du développement de la zone d'étude et était axée sur l'analyse des composantes socio économiques, démographiques, spatiales, terrestres et naturelles et de leurs impacts sur le développement général de la zone d'étude. Cette phase a été enrichie et complétée par la mise en place d'ateliers participatifs thématiques : économie et emploi, modèle d'aménagement, déplacement et mobilité, intercommunalité, etc.

PHASE 2 : OPTIONS ET CHOIX D'AMENAGEMENT ET CARTE DU SDAU

La synthèse des données issues de la phase d'analyse territoriale et des enjeux de développement a servi de base à une lecture cohérente de la problématique posée, et a permis de proposer une stratégie de dévelop-

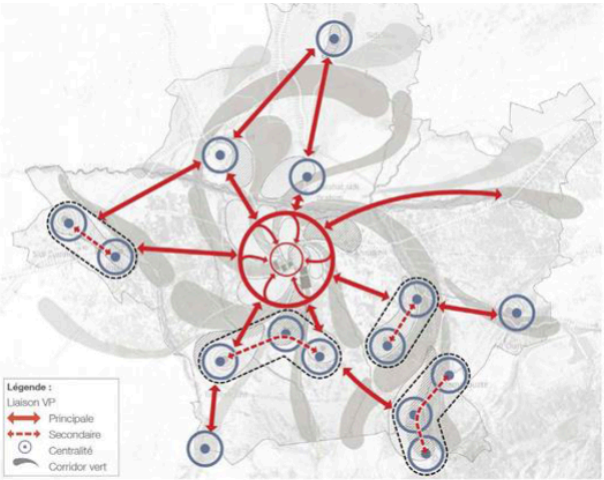

pement de l'aire de l'étude sous forme de plans d'actions sectoriels ainsi que d'un schéma d'orientation réunissant l'ensemble des actions d'aménagement du SDAU qui seront détaillées au niveau de la carte du SDAU. L'objectif de cette phase était d'établir des solutions adéquates concernant les problématiques caractérisées et analysées lors de la première phase. Ces solutions ont été formulées sous forme d'actions et de projets à réaliser.

PHASE 3 : DOCUMENTS DE CONCERTATION REGLEMENTAIRE DU SDAU

Cette phase a consisté à élaborer le rapport qui a fait l'objet des différentes étapes de concertations réglementaires, conformément à la loi 12/90 relative à l'urbanisme, à savoir le comité central de suivi, le comité local de suivi et les délibérations communales.

PHASE 4 : DOCUMENTS FINAUX

Est considéré comme rapport final du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Grand Marrakech, le document de concertation de la phase précédente, modifié strictement en fonction des observations issues de l'ensemble des réunions réglementaires instaurées par la loi et couronnées par des procès-verbaux.

Diese Seite ist zu löschen!
Kontaktdaten Auftraggeber
Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Achtung: Laut Datenschutzverordnung dürfen personenbezogene Daten wie personalisierte Mailadressen oder Durchwahlen nicht ohne Erlaubnis verwendet werden. Sollten diese im Internet auffindbar sein, können sie angegeben werden.
Zur Sicherheit sollten zentrale Mailadressen und Telefonnummern verwendet werden.